Centre Gabriel NAUDE

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Centre Gabriel NAUDE. 2015, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB. hceres-02035026

HAL Id: hceres-02035026

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035026

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la structure fédérative :

Centre Gabriel Naudé

CGN

sous tutelle des établissements et organismes :

École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques - ENSSIB

Université Lumière - Lyon 2

Février 2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,[1]

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,[2]

Albert POIROT, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre Gabriel Naudé
Acronyme de l'unité :	CGN
Label demandé :	EA
N° actuel :	7286
Nom du directeur (en 2014-2015)	Mme Anne-Marie BERTRAND
Nom du porteur de projet (2016-2020)	À élire

Membres du comité d'experts

Président :

M. Albert POIROT, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Experts :

Mme Christine BENEVENT, Université François-Rabelais de Tours

M. Michel FIGEAC, Université Bordeaux-Montaigne (représentant du CNU)

Mme Patricia SOREL, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Benoît ÉPRON, ENSSIB

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre Gabriel Naudé (CGN) est l'héritier de plusieurs centres de recherche successifs, qui, depuis 1990, ont façonné la recherche à l'ENSSIB dans les domaines qui sont les siens. Il est issu de l'axe « Histoire du livre », l'un des trois axes du Centre d'étude et de recherche en sciences de l'information (CERSI), premier centre de recherche (équipe d'accueil) créé en 1990 dans ce qui était encore l'École nationale supérieure de bibliothécaires, mais dans la perspective de sa transformation en ENSSIB en 1992.

Il s'est autonomisé pour devenir « Pôle lyonnais de recherche en histoire du livre » (jeune équipe 2259), puis en 1999, Centre de recherches en histoire du livre (CRHL, équipe d'accueil 3717) jusqu'en 2006, époque à laquelle il est devenu le Centre Gabriel Naudé.

Le CGN est un laboratoire d'histoire (22e section) qui accueille aussi des recherches relevant de l'histoire des sciences et techniques, vue en particulier par le biais de l'épistémologie et de leur étude sociale (72e section), ainsi que de la sociologie (19e section). En ce sens, le CGN conserve un champ de recherches propre, développé depuis la création de l'ENSSIB en 1992, qui reste différencié des sciences de l'information et de la communication (71e section), autre domaine représenté à l'ENSSIB par des enseignants-chercheurs et chercheurs associés réunis au sein du centre de recherche interétablissements ELICO (EA 4147).

Équipe de direction

Directrice : Mme Anne-Marie BERTRAND

Directrice-adjointe : Mme Raphaële MOUREN

Nomenclature HCERES

SHS 6_1 ; 2_3

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	4
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	12	12
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	4	4
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	**21**	**21**

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	4	
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CGN déploie une belle activité scientifique à partir d'une équipe réduite, sur une niche thématique importante puisqu'elle touche à la diffusion des savoirs, à la constitution des élites intellectuelles, à la démocratisation culturelle, ainsi qu'à l'émergence de techniques d'impression, d'édition et de traitement de l'information. Ce Centre constitue un laboratoire-ressources, étant à la croisée de plusieurs disciplines qui ont à s'interroger sur le livre comme vecteur et support de la pensée. C'est un lieu de compétences et c'est pour cette raison qu'il attire un certain nombre de chercheurs associés.

Adossé à l'ENSSIB (EPSCP), le Centre compense en partie la faiblesse de sa taille par des moyens appréciables, mutualisés au niveau de l'établissement, notamment dans le domaine informatique.

Une de ses caractéristiques principales est d'associer des chercheurs, enseignants-chercheurs avec des représentants du personnel scientifique des bibliothèques, sur la base d'échanges féconds entre eux. Le fait que le Centre relève de l'ENSSIB le met en relation directe avec les nouvelles promotions des cadres des bibliothèques, notamment des chartistes qui ont en partie vocation à s'intéresser spécifiquement aux sujets d'étude du Centre.

S'il a retrouvé en 2012 son statut d'équipe d'accueil, le Centre, pas plus que l'ENSSIB, n'a la possibilité de délivrer de doctorat. Cette question est essentielle pour les relations du Centre avec son environnement universitaire lyonnais, alors qu'il n'a été à l'origine d'aucune soutenance sur la période 2010-2014.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur un secteur original, le Centre fait preuve d'une activité scientifique réelle et foisonnante.

Il a retrouvé en 2012 son statut d'équipe d'accueil, un temps menacé.

Il développe une vraie dynamique, notamment avec de nombreux mémoires de mastère et les travaux des futurs cadres des bibliothèques en formation à l'ENSSIB.

Il marie une logique de recherche et une logique professionnelle.

Il constitue, pour diverses disciplines, un relais, un centre de ressources.

Il donne une visibilité notable à certaines équipes de recherche lyonnaises, du fait du statut national de son établissement tutelle.

Ses membres entretiennent de nombreuses collaborations à l'international.

Bien que ne disposant sur le papier que de 0,2 ETP pour son secrétariat, le Centre bénéficie en réalité de moyens notables du fait des infrastructures immobilières, administratives et informatiques de l'ENSSIB.

Points faibles et risques liés au contexte

La gouvernance du CGN est peu évidente à appréhender d'emblée. L'ensemble donne le sentiment d'une mosaïque, plus que d'un travail d'équipe. Ce point est crucial puisque l'on se situe à la fin du mandat de la directrice actuelle et que la directrice-adjointe se trouve présentement *Deputy Director* et *Librarian* du Warburg Institute à Londres.

L'équipe est petite, quand bien même elle peut s'associer des conservateurs de bibliothèque qui restent en fonction dans leur établissement d'origine. Elle ne se réunit en assemblée générale qu'une fois par an. C'est nettement insuffisant, le comité d'experts préconise au moins un conseil/comité scientifique dans les intervalles.

Des formalisations attendues, notamment à l'issue du rapport d'évaluation de l'AERES de 2010, ne sont pas venues et se heurtent à divers obstacles plus ou moins faciles à saisir, ce qui donne une impression de flou pour la direction à prendre : rapprochement avec ELICO, création d'un GIS à partir de l'Institut d'histoire du livre, relations internationales.

Le Centre, sous tutelle de l'ENSSIB, ne peut pas délivrer de doctorat. Aucune thèse, en outre, n'a été soutenue sur la période 2010-2014 (néanmoins, quatre sont en cours actuellement).

Le Centre souffre d'un déficit au plan de la communication, ce qui est paradoxal : site web relatif au Centre non à jour, pas de version en anglais, plaquette datant de 2013, derniers signalements dans HAL et DUMAS remontant à 2012, rapport d'autoévaluation qui ne rend pas complètement hommage aux résultats. À cet égard, les bibliographies produites ne sont pas toujours assez centrées sur les activités de l'unité elle-même.

Le développement des coopérations au sein du PRES/COMUE lyonnais a pu se faire au détriment des relations du Centre avec le niveau national. L'exemple le plus net concerne l'Equipex Biblissima dont l'ENSSIB n'a pas pu être partie constitutive, quand bien même elle participe à certaines de ses instances ou groupes de travail.

Enfin, le constat est fait d'une relation peu construite avec le Centre Jean-Mabillon de l'École nationale des Chartes malgré la proximité de certains domaines de recherche.

Recommandations

D'une façon générale, le CGN aurait avantage à se projeter dans le temps et dans l'espace à partir d'une démarche proactive.

Cela pourrait signifier :

- préparer le renouvellement, voire l'élargissement de l'équipe en calibrant besoins et profils ;
- programmer des appels à projets (Agence nationale de la recherche, European Research Council…) ;
- définir d'emblée ses orientations dans un cadre européen ;
- se placer au cœur d'un réseau national en saisissant certaines possibilités comme la politique sous-tendue par le projet Collex ;
- utiliser l'implication dans le site lyonnais de l'enseignement supérieur comme un tremplin ;
- se présenter comme force de proposition autant que comme centre de ressources et relais ;
- étudier de près le développement possible de cours en ligne (Mooc/Clom) comme cela existe partiellement pour la bibliographie matérielle ;
- commanditer une évaluation de l'Institut d'histoire du livre afin d'en mieux définir les orientations et ambitions pour les années à venir.

Le Centre doit davantage articuler sa réflexion autour du travail de thèse : prospectives sur la recherche dans le domaine concerné, thèmes à exploiter, politique d'accueil des doctorants, création d'un esprit d'équipe autour d'eux, enrichissement des liens avec l'École nationale des Chartes dans le suivi des élèves-conservateurs, démarchage

des jeunes conservateurs susceptibles d'achever rapidement leurs travaux (notamment en utilisant les possibilités du congé-formation).

Le Centre doit se sentir également l'obligation de mettre en valeur la production scientifique de ses membres et des étudiants par un signalement rigoureux et régulier. Dans ce sens, il doit définir un protocole de signature et ainsi rendre plus dynamique la présentation de ses résultats en les recentrant et en les hiérarchisant : dans la bibliographie figurant dans le rapport d'activité, on trouve en effet un mélange entre les productions individuelles et les productions liées aux domaines de recherche de l'équipe.

Dans cette logique, l'équipe doit pouvoir s'appuyer sur un renfort des moyens humains mis à sa disposition, notamment pour gagner en visibilité et en efficacité sur le web, ainsi d'ailleurs qu'il est souhaité dans le rapport d'autoévaluation.

Le Centre pourrait affiner la présentation de ses trois axes de travail (*Le livre, ce ferment* ; *Le livre, cette marchandise* ; *Les bibliothèques, aujourd'hui, demain*) en inversant les deux premiers items, ce qui pourrait être plus clair pour les interlocuteurs, même si cette inversion n'est pas conforme à l'ordre énoncé par L. Febvre et H.-J. Martin.